

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 30 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le 30 mars à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Genlis s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur la convocation en date du 24 mars 2014, et sous la Présidence de Monsieur Noël BERNARD, Maire sortant.

ETAIENT PRESENTS : M. VINCENT DANCOURT, MME LILIANE ROUSSELET, M. MICHEL MANGOLD, MME NATHALIE ANDREOLETTI, M. JEAN-PAUL BONY, MME PATRICIA GRAPPE-ZAPHIROPOULOS, M. JEAN PATOUILLET, MME SYLVIANE ARCHE, M. GEORGES GROSSEL, MME PASCALE CHERVET, M. CYRIL BULOT, MME SANDRA LOISON, M. XAVIER DUCHEZ, MME ELISABETH BESSIERE, M. MAURICE LEHOUX, MME LAETITIA MICHEL, M. CLEMENT NISSEN, MME CHRISTELLE MOUNICOU-LOUSTAU, M. YVES LAUPRETRE, MME MARIE-NOELLE FAUTRE, M. FABRICE ZAPHIROPOULOS, MME MARYLINE FASSY, M. NOËL BERNARD, MME ANNIE GOTTE, MM. ALAIN MARTET, MME EVELYNE BREDILLET, M. JEAN MATHE, MME HELENE BOUCHET.

ETAIT ABSENT : M. FRANCK BAUDIN.

M. Noël BERNARD a ouvert la séance à 9h30.

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Noël BERNARD a procédé à l'appel des Conseillers Municipaux et a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection du 23 mars 2014. Puis il a déclaré :

M. VINCENT DANCOURT,	MME LAETITIA MICHEL,
MME LILIANE ROUSSELET,	M. CLEMENT NISSEN,
M. MICHEL MANGOLD,	MME CHRISTELLE MOUNICOU-LOUSTAU,
MME NATHALIE ANDREOLETTI,	M. YVES LAUPRETRE,
M. JEAN-PAUL BONY,	MME MARIE-NOELLE FAUTRE,
MME PATRICIA GRAPPE-ZAPHIROPOULOS,	M. FABRICE ZAPHIROPOULOS,
M. JEAN-LOUIS PATOUILLET,	MME MARYLINE FASSY,
MME SYLVIANE ARCHE,	M. FRANCK BAUDIN,
M. GEORGES GROSSEL,	M. NOËL BERNARD,
MME PASCALE CHERVET,	MME ANNIE GOTTE,
M. CYRIL BULOT,	M. ALAIN MARTET,
MME SANDRA LOISON,	MME EVELYNE BREDILLET,
M. XAVIER DUCHEZ,	M. JEAN MATHE,
MME ELISABETH BESSIERE,	MME HELENE BOUCHET.
M. MAURICE LEHOUX,	

Installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

2. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Noël BERNARD a proposé au Conseil Municipal d'élire M. Michel MANGOLD en qualité de secrétaire de séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité a accepté cette proposition.
Allocution de M. Noël BERNARD.

3. DECISIONS

POINT N° 1 – ELECTION DU MAIRE

M. Noël BERNARD, doyen d'âge, assurant la présidence de l'Assemblée Municipale conformément à l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection du Maire, le quorum étant atteint.

M. Noël BERNARD demande s'il y a des candidats à la fonction de Maire.

M. Vincent DANCOURT propose sa candidature.

M. Vincent DANCOURT ayant seul proposé sa candidature, le Conseil Municipal désigne deux assesseurs.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement le résultat est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	28
A détruire bulletins litigieux :.....	06
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :.....	22
Majorité absolue :	15
A obtenu M. Vincent DANCOURT :.....	22 voix

M. Vincent DANCOURT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Allocution de M. Vincent DANCOURT.

POINT N° 2 – ELECTION DES MAIRES-ADJOINTS

Détermination du nombre des adjoints.

M. Vincent DANCOURT, Maire, rappelle les dispositions de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et demande au Conseil Municipal de déterminer le nombre des Adjoints, il suggère 7 postes, nombre inférieur au nombre maximum autorisé.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal par 22 voix pour et 06 abstentions décide la création de 7 postes d'adjoints.

Election des Maires-Adjoints.

Le Maire a rappelé que les Maires-Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Les élus de la liste d'opposition "Le Progrès Social pour Genlis" n'ont pas souhaité déposer une liste.

Le Maire a constaté qu'une liste des candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée par la liste "Alliance pour Genlis".

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints dans les mêmes conditions que pour l'élection du Maire.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	28
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code Electoral).....	06
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	15
Liste "Alliance pour Genlis"	22 voix

Monsieur le Maire a proclamé :

M. Michel MANGOLD,
Mme Liliane ROUSSELET,
M. Jean-Louis PATOUILLET,
Mme Nathalie ANDREOLETTI,
M. Jean-Paul BONY
Mme Patricia GRAPPE-ZAPHIROPOULOS,
M. Georges GROSSEL

élus Maires-Adjoints et les a immédiatement installés dans leur fonctions.

AUCUNE AUTRE QUESTION N'ETANT POSEE ET L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE
MONSIEUR LE MAIRE LEVE LA SEANCE A 10h35

Fait à Genlis le 02 avril 2014
Le Maire
Vincent DANCOURT